

Harmonies arméniennes

Un voyage musical dans l'Arménie, entre passé et présent. Avec le *duduk* de Lévon Minassian, la grande tradition chorale du père Komitas et le jazz lyrique de Tigran Hamasyan, qui puise volontiers dans le répertoire populaire.

Village dans la région d'Abaran, habité majoritairement par des descendants de rescapés du génocide arménien de 1915 (1998).

© ANTOINE AGOULIAN



Sur une population arménienne mondiale estimée à onze millions de personnes, seul un Arménien sur trois habite les terres de l'actuelle République d'Arménie. Territoire résiduel représentant le dixième de la patrie historique, la République d'Arménie a recouvré son indépendance en 1991 à la fin de l'URSS. Les Arméniens qui vivent hors d'Arménie sont partagés entre une diaspora dite « intérieure » (celle des pays de l'ex-URSS représentant près de deux millions de personnes) et une diaspora « extérieure » dispersée sur les cinq continents. Cette dernière est concentrée principalement aux États-Unis (environ 1 200 000 personnes), au Proche et au Moyen-Orient (400 000 à 500 000 personnes) et en Europe (environ 600 000 personnes).

La diaspora arménienne est ancienne. Selon l'historienne Claire Mouradian, « la poésie de l'exil est un genre littéraire dès le Moyen Âge quand une nébuleuse de colonies est déjà disséminée dans les métropoles impériales ou dans les cités marchandes d'Asie et d'Europe ». Une colonie importante a ainsi été fondée en 1375 à Chypre à la suite de la prise de la ville de Sis par les Mamelouks qui mit un terme au royaume arménien de Cilicie et qui entraîna le départ de 30 000 Arméniens. Ces colonies étaient appelées *gaghout*, emprunté à l'hébreu *galout*, « exil ». Au XX^e siècle le terme *spjurk*, calque du grec « diaspora », s'impose. Il désigne la grande diaspora, conséquence du génocide des Arméniens de l'Empire ottoman organisé en 1915-1916 à l'ombre de la Première Guerre mondiale par le gouvernement nationaliste des Jeunes-Turcs. En 1923, le traité de Lausanne et l'échec de la reconstitution d'un État arménien souverain entérine la dispersion : « Avec quelques centaines d'émigrés politiques fuyant le Caucase soviétisé, les rescapés des massacres et des déportations deviennent alors un peuple en diaspora hanté par le souvenir du traumatisme subi et la nostalgie irréductible à l'égard d'une patrie confisquée et interdite » (Claire Mouradian).

Si l'on peut parler de plusieurs Arménies – des royaumes médiévaux à la république actuelle, des provinces historiques partagées entre plusieurs empires aux communautés de la diaspora contemporaine éclatée dans l'espace mondial –, comment cette réalité se reflète-t-elle dans la musique ? Le *duduk* est certainement l'instrument le plus emblématique de la musique arménienne. Hautbois en abricotier aux sonorités graves et douces, il est souvent joué en duo (bourdon et ligne mélodique). On le retrouve dans une bonne partie du Proche et du Moyen-Orient (Azerbaïdjan, Turquie, Géorgie, Iran...) où il est connu sous divers noms : *balaban*, *mey*, *duduk*... En Arménie et dans la diaspora, les répertoires joués au *duduk* sont pour l'essentiel associés à des sentiments nostalgiques et mélancoliques, faisant de cet instrument le symbole d'une arménité construite sur un passé partagé de souffrance.

L'expression « musique arménienne » revêt des contours polymorphes qui renvoient tour à tour à une géographie et à des hommes : musiques d'Arménie, musiques des Arméniens.

Figure incontournable de la musique arménienne, le père Komitas (1869-1935) est tout à la fois ecclésiastique, ethnomusicologue, compositeur et chanteur. Il a mené un important travail de collecte en Anatolie au tout début du XX^e siècle : berceuses, chants de travail, chants de mariages, chants religieux, chants d'exil... Komitas s'est fortement inspiré de son travail d'ethnomusicologue dans ses compositions musicales. Cherchant à enrichir les chants traditionnels monodiques d'une dimension polyphonique, il compose pour de grands ensembles vocaux.

Au panorama des musiques arméniennes il faut ajouter la musique des compositeurs des XIX^e et XX^e siècles, tel Kemani Tatyos Ekserciyan (1858-1913) pour la musique classique ottomane, ou tels Aram Khatchaturian (1903-1978) et Arno Babajanian (1921-1983) pour la musique classique occidentale. Il faudrait également inclure les genres musicaux de l'Arménie post-soviétique, tel le *rabiz*. Devenu très populaire dans l'Arménie nouvellement indépendante ainsi que dans la diaspora, le *rabiz* allie mélodies et rythmes orientaux à des sonorités électroniques jouant sur l'écho, la réverbération et l'amplification.

Des hymnes monodiques et mélismatiques de la liturgie apostolique arménienne au jazz de Tigran Hamasyan en passant par les chants des troubadours (*achough* et *goussan*) ou la scène pop et rock d'Erevan, l'expression « musique arménienne » revêt ainsi des contours polymorphes qui renvoient tour à tour à une géographie et à des hommes : musiques d'Arménie, musiques des Arméniens.

En considérant les traditions du passé et les créations contemporaines, les répertoires oraux et écrits, les traditions musicales ottomanes et moyen-orientales, les musiques d'Arménie et de la diaspora, on entrevoit la difficulté de définir ce qui, dans la matière sonore, relèverait de l'arménité. La programmation *Mémoires au présent : l'Arménie* devrait néanmoins permettre au public de saisir la complexité de ces questionnements et de découvrir des musiques souvent méconnues.

Estelle Amy de la Brellèque

Mémoires au présent, l'Arménie. 2 concerts et 1 forum, du mardi 27 novembre au samedi 1^{er} décembre.